

## PROGRAMME LA CULTURE À L'ÉCOLE 2011-2012

### Présentation d'un projet d'activités culturelles (atelier(s) avec un artiste ou un écrivain ou sortie(s) culturelle(s))

Titre du projet : \_\_\_\_\_  
 École : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Commission scolaire : \_\_\_\_\_

\* Pour plus d'information, consulter le document de présentation du programme *La culture à l'école*.

#### Responsable(s) du projet

Nom :	Courriel :
Fonction :	Téléphone :

#### Sortie(s) culturelle(s)

Nombre d'élèves visés	Préscolaire et primaire (par cycle)				Secondaire (par cycle)	
	Prés.	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>

#### Atelier(s) à l'école

Nombre d'élèves visés	Préscolaire et primaire (par cycle)				Secondaire (par cycle)	
	Prés.	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>



Nombre de jours de présence d'écrivains, peu importe le nombre d'ateliers dispensés (pour l'achat de livres) :

Ressource(s) culturelle(s)	Nombre de jours	Inscrits au Répertoire		A été joint		Assujetti aux taxes	
		OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Artiste :							
Artiste :							
Écrivain :							
Écrivain :							
Organisme culturel :							
Organisme culturel :							

#### Phase de préparation (brève description de ce qui sera fait avec les élèves avant la phase de réalisation)

#### Phase de réalisation (description de chacune des activités à réaliser)

Phase de réalisation (description de chacune des activités à réaliser)	Lieu	Date

#### Phase de réinvestissement (brève description de ce qui sera fait avec les élèves après la phase de réalisation)

# Budget prévisionnel

Titre du projet : \_\_\_\_\_

Dépenses liées au projet		Espace réservé au comité d'évaluation
<b>Dépenses admissibles à l'aide financière</b>		

Sortie(s) culturelle(s)		
<b>A</b>	Frais de transport (avant taxes) <sup>1</sup>	\$

Atelier(s) à l'école		
Ressource(s) culturelle(s)		
<b>B</b>	Artiste(s) <sup>2</sup>	+
<b>C</b>	Écrivain(s) <sup>3</sup>	+
<b>D</b>	Organisme(s) culturel(s) (honoraires) <sup>4</sup>	+
Matériel et équipement spécialisés		
<b>E</b>	Frais d'achat de matériel périssable spécialisé (avant taxes) <sup>5</sup>	+
<b>F</b>	Frais de location d'équipement spécialisé (avant taxes) <sup>6</sup>	+
<b>G</b>	<b>Sous-total (A à F)</b>	=

Frais de préparation et d'administration		
<b>H</b>	Maximum 15 % de G	+
<b>I</b>	<b>Total des dépenses admissibles (G + H)</b>	=

- 1 Reporter les taxes à la case **N**.
- 2-3 Pour **chaque** artiste et écrivain participant au projet, additionner le chiffre de la case **X** ou **Z1 (Sous-total)** de la *Grille de calcul des dépenses : artistes et écrivains* de la page suivante. Reporter ce chiffre total à la case **B** ou **C** correspondante.
- 4 Le calcul des coûts liés à la participation d'un ou de plusieurs organismes culturels doit être effectué **conjointement** par l'école et les organismes partenaires.
- 5-6 Reporter les taxes de ces éléments à la case **N**.
- 7 Reporter ici le total de la case **Y** ou **Z2** de la *Grille de calcul des dépenses : artistes et écrivains* de la page suivante.
- 8 Ce montant ne peut excéder 75 % du montant indiqué à la case **I**.

Dépenses liées au projet (suite)		
Dépenses non admissibles à l'aide financière		
<b>J</b>	Billets de spectacle	\$
<b>K</b>	Droits d'entrée (événements, musées, etc.)	+
<b>L</b>	Transport vers les lieux culturels non reconnus	+
<b>M</b>	Taxes artiste(s) et écrivain(s), si assujetti(s) <sup>7</sup>	+
<b>N</b>	Autres taxes	+
<b>O</b>	Autres (préciser) :	+
<b>P</b>	<b>Total des dépenses non admissibles (J à O)</b>	=

<b>Q</b>	<b>Total des dépenses (I + P)</b>	=
----------	-----------------------------------	---

Calcul de l'aide financière maximale <sup>8</sup>		
<b>R</b>	<b>Total (I x 75 %)</b>	+

Revenus pour le projet		
<b>S</b>	Aide financière demandée (case <b>R</b> )	+
<b>T</b>	Part du milieu scolaire	+
<b>U</b>	Autres (préciser) :	+
<b>V</b>	<b>Total des revenus (S à U)</b>	+

**Note :** Le total des revenus indiqué à la case **V** doit égalier celui des dépenses inscrit à la case **Q**.

## Les signataires s'engagent à utiliser la subvention pour les dépenses décrites dans la présente demande

\_\_\_\_\_  
Responsable du projet d'activités culturelles

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Directrice ou directeur de l'école

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

## Grille de calcul des dépenses : artistes et écrivains

\* Reproduire et annexer cette grille de calcul autant de fois que nécessaire.

### Grille de calcul des dépenses pour la participation d'un artiste à un ou des atelier(s) à l'école

	Nom de l'artiste :		Espace réservé au comité d'évaluation
W	<b>Honoraires</b> 325 \$ par journée d'animation, par personne		\$
	<b>Transport</b> Si distance minimale de 25 km aller-retour entre l'école et le bureau principal ou le lieu de résidence de l'artiste : 0,43 \$ du km parcouru avec une automobile personnelle, ou frais réels de transport en commun ou de location de voiture	+	\$
	<b>Repas</b> Pour un voyage de moins de 12 heures sans nuitée, les frais de repas suivants sont remboursables : déjeuner (10,40 \$), dîner (14,30 \$), souper (21,55 \$)	+	\$
	<b>Séjour (hébergement et repas)</b> Pour un voyage de plus de 24 heures avec nuitée : indemnité journalière de 146,25 \$	+	\$
	<b>Matériel périssable et équipement spécialisés</b> Maximum de 100 \$ par jour, lorsque le besoin est indiqué dans le <i>Répertoire</i>	+	\$
	<b>X</b> <b>Sous-total</b> (Pour <b>chaque artiste</b> participant au projet, additionner ce montant et reporter le total à la <b>case B</b> du <i>Budget prévisionnel</i> )	=	\$
<b>Y</b> <b>Taxes (si l'artiste y est assujéti) : X x 0,13925</b> (Pour <b>chaque artiste et écrivain</b> participant au projet, additionner ce montant et reporter le total à la <b>case M</b> du <i>Budget prévisionnel</i> )	+	\$	
<b>Paiement à l'artiste au terme du projet (X + Y)</b>		=	\$

### Grille de calcul des dépenses pour la participation d'un écrivain à un ou des atelier(s) à l'école

	Nom de l'écrivain :		Espace réservé au comité d'évaluation
Z	<b>Honoraires</b> 325 \$ par journée d'animation, par personne		\$
	<b>Transport</b> Si distance minimale de 25 km aller-retour entre l'école et le bureau principal ou le lieu de résidence de l'écrivain : 0,43 \$ du km parcouru avec une automobile personnelle, ou frais réels de transport en commun ou de location de voiture	+	\$
	<b>Repas</b> Pour un voyage de moins de 12 heures sans nuitée, les frais de repas suivants sont remboursables : déjeuner (10,40 \$), dîner (14,30 \$), souper (21,55 \$)	+	\$
	<b>Séjour (hébergement et repas)</b> Pour un voyage de plus de 24 heures avec nuitée : indemnité journalière de 146,25 \$	+	\$
	<b>Matériel périssable et équipement spécialisés</b> Maximum de 100 \$ par jour, lorsque le besoin est indiqué dans le <i>Répertoire</i>	+	\$
	<b>Z<sub>1</sub></b> <b>Sous-total</b> (Pour <b>chaque écrivain</b> participant au projet, additionner ce montant et reporter le total à la <b>case C</b> du <i>Budget prévisionnel</i> )	=	\$
<b>Z<sub>2</sub></b> <b>Taxes (si l'écrivain y est assujéti) : Z<sub>1</sub> x 0,13925</b> (Pour <b>chaque artiste et écrivain</b> participant au projet, additionner ce montant et reporter le total à la <b>case M</b> du <i>Budget prévisionnel</i> )	+	\$	
<b>Paiement à l'écrivain au terme du projet (Z<sub>1</sub> + Z<sub>2</sub>)</b>		=	\$